

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **21.227.675,887 DT** et un résultat de la période de **699.516,463**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Septembre 2022 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2022, 24,05% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 4,05% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 14.122.247,477 DT au 30 Septembre 2022, et représente une quote-part de 75,94% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 4,06% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

L'actif net de la « Sicav Amen » a été employé en titres des OPCVM à des taux en deçà de la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 Septembre 2022, ce taux est de l'ordre de 5,21%, soit 0,21% au-delà du seuil autorisé de 5%.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 30 Septembre 2022, à 4.059.622,486 DT représentant ainsi une quote-part de 19,12% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 9,12 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 Octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN

(Unité : en DT)

ACTIF	Note	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
<u>AC1</u> <u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>14 122 247,477</u>	<u>20 657 614,617</u>	<u>20 212 001,554</u>
a Action, valeurs assimilées et droits rattachés		1 100 146,352	1 701 154,620	1 201 261,841
b Obligations et valeurs assimilées		13 022 101,125	18 956 459,997	19 010 739,713
<u>AC2</u> <u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>7 104 620,291</u>	<u>8 080 929,666</u>	<u>4 233 813,072</u>
a Placements monétaires	4.2	1 998 930,129	2 018 325,345	-
b Disponibilités	4.3	5 105 690,162	6 062 604,321	4 233 813,072
<u>AC4</u> <u>Autres actifs</u>	4.4	<u>808,119</u>	<u>41 782,938</u>	<u>27 142,021</u>
TOTAL ACTIF		21 227 675,887	28 780 327,221	24 472 956,647
<u>PASSIF</u>		-		
<u>PA1</u> <u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	-	-	-
<u>PA2</u> <u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>48 871,749</u>	<u>57 000,729</u>	<u>64 330,249</u>
a Opérateurs créditeurs		48 871,749	57 000,729	64 330,249
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>78 434,730</u>	<u>107 049,279</u>	<u>86 716,378</u>
a Autres créditeurs divers		78 434,730	107 049,279	86 716,378
TOTAL PASSIF		127 306,479	164 050,008	151 046,627
<u>ACTIF NET</u>		-		
<u>CP1</u> <u>Capital</u>	4.8	<u>20 400 852,945</u>	<u>27 886 241,096</u>	<u>23 460 236,197</u>
<u>CP2</u> <u>Sommes capitalisables</u>	4.9	<u>699 516,463</u>	<u>730 036,117</u>	<u>861 673,823</u>
a Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	0,000	0,000
b Sommes capitalisables de l'exercice en cours		699 516,463	730 036,117	861 673,823
ACTIF NET		21 100 369,408	28 616 277,213	24 321 910,020
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 227 675,887	28 780 327,221	24 472 956,647

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

	Not e	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	4.10	<u>192 835,124</u>	<u>646 307,126</u>	<u>256 590,998</u>	<u>767 348,007</u>	<u>1 015 291,723</u>
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	4.11	<u>190 819,349</u>	<u>309 883,635</u>	<u>57 861,930</u>	<u>207 109,305</u>	<u>358 790,517</u>
Total des revenus des placements		<u>383 654,473</u>	<u>956 190,761</u>	<u>314 452,928</u>	<u>974 457,312</u>	<u>1 374 082,240</u>
CH 3 <u>Intérêts des mises en pension</u>	4.12	-	-	-	-	-
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	4.13	<u>- 53 398,478</u>	<u>- 146 882,367</u>	<u>- 60 351,245</u>	<u>- 187 920,443</u>	<u>- 257 348,686</u>
Revenu net des placements		330 255,995	809 308,394	254 101,683	786 536,869	1 116 733,554
CH 2 <u>Autres charges</u>	4.14	<u>- 21 280,760</u>	<u>- 41 026,943</u>	<u>- 14 408,285</u>	<u>- 45 450,908</u>	<u>- 56 014,794</u>
Résultat d'exploitation		308 975,235	768 281,451	239 693,398	741 085,961	1 060 718,760
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	-	<u>- 46 379,980</u>	<u>- 68 764,988</u>	<u>11 306,077</u>	<u>- 11 049,844</u>	<u>- 199 044,937</u>
Sommes capitalisables de la période		262 595,255	699 516,463	250 999,475	730 036,117	861 673,823
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	-	<u>46 379,980</u>	<u>68 764,988</u>	<u>- 11 306,077</u>	<u>11 049,844</u>	<u>199 044,937</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>	-	-	<u>- 366,489</u>	<u>1 061,955</u>	<u>1 059,937</u>	<u>364,471</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>	-	<u>470,552</u>	<u>5 691,138</u>	<u>503,120</u>	<u>2 467,136</u>	<u>10 888,949</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période		309 445,787	773 606,100	241 258,473	744 613,034	1 071 972,180

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
	<u>309 445,787</u>	<u>773 606,100</u>	<u>241 258,473</u>	<u>744 613,034</u>	<u>1 071 972,180</u>
a-	Résultat d'exploitation <u>308 975,235</u>	<u>768 281,451</u>	<u>239 693,398</u>	<u>741 085,961</u>	<u>1 060 718,760</u>
b-	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres <u>:</u>	<u>- 366,489</u>	<u>1 061,955</u>	<u>1 059,937</u>	<u>364,471</u>
c-	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres <u>470,552</u>	<u>5 691,138</u>	<u>503,120</u>	<u>2 467,136</u>	<u>10 888,949</u>
d-	Frais de négociation de titres <u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>
AN2	Distributions de dividendes				
	<u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>	<u>:</u>
AN3	Transactions sur le capital				
	<u>- 109 535,439</u>	<u>- 3 995 146,712</u>	<u>253 213,273</u>	<u>- 10 045 339,975</u>	<u>- 14 667 066,314</u>
a-	Souscriptions <u>14 607 275,981</u>	<u>34 968 327,971</u>	<u>54 099 852,354</u>	<u>156 606 829,534</u>	<u>228 785 571,617</u>
-	Capital <u>13 719 226,994</u>	<u>33 145 729,862</u>	<u>50 750 866,880</u>	<u>148 254 957,222</u>	<u>215 422 607,555</u>
-	Régularisation des sommes non capitalisables <u>507 065,185</u>	<u>1 222 254,662</u>	<u>2 204 266,583</u>	<u>6 436 285,642</u>	<u>9 356 154,128</u>
-	Régularisation des sommes capitalisables <u>380 983,802</u>	<u>600 343,447</u>	<u>1 144 718,891</u>	<u>1 915 586,670</u>	<u>4 006 809,934</u>
b-	Rachats <u>- 14 716 811,420</u>	<u>- 38 963 474,683</u>	<u>- 53 846 639,081</u>	<u>- 166 652 169,509</u>	<u>- 243 452 637,931</u>
-	Capital <u>- 13 780 022,794</u>	<u>- 36 932 606,712</u>	<u>- 50 518 897,994</u>	<u>- 157 872 099,526</u>	<u>- 229 288 046,928</u>
-	Régularisation des sommes non capitalisables <u>- 509 424,844</u>	<u>- 1 361 759,536</u>	<u>- 2 194 328,273</u>	<u>- 6 853 433,469</u>	<u>- 9 958 736,132</u>
-	Régularisation des sommes capitalisables <u>- 427 363,782</u>	<u>- 669 108,435</u>	<u>- 1 133 412,814</u>	<u>- 1 926 636,514</u>	<u>- 4 205 854,871</u>
	Variation de l'actif net <u>199 910,348</u>	<u>- 3 221 540,612</u>	<u>494 471,746</u>	<u>- 9 300 726,941</u>	<u>- 13 595 094,134</u>
AN4	Actif net				
a-	<u>25 491 805,358</u>	<u>24 321 910,020</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>37 917 004,154</u>	<u>33 464 743,522</u>
b-	<u>21 100 369,408</u>	<u>21 100 369,408</u>	<u>28 616 277,213</u>	<u>28 616 277,213</u>	<u>24 321 910,020</u>
AN5	Nombre d'actions				
a-	<u>421 973</u>	<u>501 648</u>	<u>607 243</u>	<u>811 092</u>	<u>811 092</u>
b-	<u>420 673</u>	<u>420 673</u>	<u>596 460</u>	<u>596 460</u>	<u>501 648</u>
-	Valeur liquidative <u>50,159</u>	<u>50,159</u>	<u>47,977</u>	<u>47,977</u>	<u>48,484</u>
AN6	Taux de rendement annualisé				
	<u>5.03%</u>	<u>4.62%</u>	<u>3.47%</u>	<u>3.51%</u>	<u>3.71%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES

AU 30-09-2022

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	1 100 146,352
Obligations des sociétés (2)	4 267 522,637
BTA et obligations de l'Etat (3)	8 754 578,488
Total	14 122 247,477

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Code ISIN	Désignation	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2022	En % de l'actif net
TN0003900164	International Obligataire Sicav	1 100 146,352	1 100 146,352	5,21%
TOTAL	TOTAL	1 100 146,352	1 100 146,352	5,21%

(2) Obligations des sociétés:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2022	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	239 840,25	239 869,049	1,14%
TN0003400355	AB 2009 CB	173 227,71	173 258,906	0,82%
TN0003400405	AB 2010	39 990,00	40 188,401	0,19%
TN000340405	AMEN BANK 2010 SUB1	1 599 440,00	1 607 376,000	7,62%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	100 000,00	101 676,000	0,48%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	200 000,00	203 352,000	0,96%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	100 000,00	105 592,000	0,50%
TN4J4VCBM140	ATL 2022 -1	300 000,00	301 183,561	1,43%
TN0004700712	ATL SUB2017	600 000,00	636 360,000	3,02%
TN0006610513	ATTIJARI LEASING 2018	60 000,00	61 245,600	0,29%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	120 000,00	120 237,120	0,57%

TN0007310261	HL 2015/B	200 000,00	210 760,000	1,00%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	50 000,00	56 571,482	0,27%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	250 000,00	261 584,000	1,24%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,00	204 840,000	0,97%
	TOTAL	4 232 497,95	4 324 094,119	20,49%
			-56 571,482	
			4 267 522,637	20,22%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Septembre 2022 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2022	En % de l'actif net
TN0008000366	BTA10042024	1 444 500,000	1 480 323,288	7,02%
TN0008000606	BTA13042028B	1 861 200,000	1 911 422,400	9,06%
TN0008000606	BTA13042028C	929 000,000	954 111,200	4,52%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	623 059,200	2,95%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	207 686,400	0,98%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	500 000,000	501 580,000	2,38%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	500 000,000	501 456,000	2,38%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 044 272,000	9,69%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	530 668,000	2,51%
	TOTAL	8, 534,700.000	8, 754,578.488	41,49%

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2022 à 1 DT et se dé 998 930,129taille comme suit :

Certificats de dépôts (a)	1 998 930,129
Total	1 998 930,129

(a)Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
TNTGHH2TSZD6	CD du31/02/2022	23/09/2022	AMEN BANK	1 000 000,000	03/10/2022	1423,743	998219,527	999643,270	8,03%	4,74%
TNRORNT5CAR6	CD du 05/10/2022	15/09/2022	AMEN BANK	1 000 000,00	05/10/2022	2839,897	996446,962	999286,859	8,03%	4,74%
	TOTAL						1994666,489	1 998930,129		9,47%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2022 à **5 105 690,162** DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	5 105 690,162	24,20%
TOTAL	5 105 690,162	24,20%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-09-2022, 808,119 DT contre 27 142,021 DT au 31/12/2021.

Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 31/12/2021
Intérêt courus /compte rémunéré	808,119	41 782,938	27 142,021
Total	808,119	41 782,938	27 142,021

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2022.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	31/12/2021
Gestionnaire	12 108,025	12 547,407	12 780,060
Dépositaire	36 763,724	44 453,322	51 550,189
Total	48 871,749	57 000,729	64 330,249

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	31/12/2021
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	63 498,241	79 895,270	59 447,198
Jetons de Présence	12 000,000	24 000,000	24 000,000
CMF	2 015,661	2 233,181	2 348,352
Total	78 434,730	107 049,279	86 716,378

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 s'élève à -3 059 383,252 dinars.

La variation du du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2021	23 460 236,197
Souscriptions	33 145 729,862
Rachats	- 36 932 606,712
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	- 50 000,000
VDE/titres.Etat	1 600,000
VDE / titres OPCVM	-
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	3 400,002
+/- V réal/ titres OPCVM	2 291,136
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	- 366,489
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	4 924,003
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	- 5 284,056
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	861 673,823
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	- 139 144,821
Capital au 30-09-2022	20 400 852,945

(A) Suivant décision de l'AGO du 28 Avril 2022

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	300
Nombre d'actionnaires entrants	12
Nombre d'actionnaires sortants	25
Nombre d'actionnaires au 30-09-2022	287

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	du 01/01/2022	du 01/01/2021	du 01/01/2021
	au 30/09/2022	au 30/09/2021	au 31/12/2021
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	768 281,451	741 085,961	1 060 718,760
Régularisation du résultat d'exploitation	-68 764,988	-11 049,844	-199 044,937
Total	699 516,463	730 036,117	861 673,823

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations	134 156,938	307 762,351	78 660,649	239 719,798	309 732,923
Revenus des BTA	58 678,186	338 544,775	177 930,349	527 628,209	705 558,800
TOTAL	192 835,124	646 307,126	256 590,998	767 348,007	1 015 291,723

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Certificats de dépôt	175 745,787	195 754,896	20 462,997	125 957,388	148 825,048
Revenus des Pensions Livrées	126 299,544	212 911,354	29 860,443	50 850,805	117 309,839
Revenus de Comptes Rémunérés	15 073,562	27 516,929	7 538,490	30 301,112	92 655,630
TOTAL	190 819,349	309 883,635	57 861,930	207 109,305	358 790,517

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2022.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	12 484,369	34 340,561	14 109,901	43 935,110	60 167,179
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	33 476,609	97 666,806	38 803,844	121 672,833	167 431,507
Total	53 398,478	146 882,367	60 351,245	187 920,443	257 348,686

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	6 180,384	17 000,286	6 985,104	21 750,069	29 785,748
Sces bancaires et assimilés	4 744,483	4 755,291	801,492	3 174,722	3 558,908
TCL	704,853	2 020,326	621,689	2 526,117	3 670,138
Jetons de présence	9 651,040	17 251,040	6 000,000	18 000,000	19 000,000
Total	21 280,760	41 026,943	14 408,285	45 450,908	56 014,794